



Secours en santé mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale* constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce que l'aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. Source Infipp.

Marie-Claude Santon est secouriste en santé mentale.

Si vous constatez, autour de vous, une personne en détresse mentale, appelez-le 06 12 96 16 89 ou adressez un email avec vos coordonnées à l'adresse suivante : mclaudesanton@icloud.com

Santé mentale selon l'OMS : « une bonne santé mentale permet aux individus de se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté ».

Trouble de santé mentale/trouble psychique : troubles anxieux, troubles dépressifs et bipolaires, troubles psychotiques dont la schizophrénie, troubles liés à l'utilisation d'une substance, développement d'idées suicidaires.

Chiffres (source manuel premier secours en santé mentale France).

Un européen sur 4 âgé de 16 à 85 ans est atteint d'un trouble psychique.

En France, environ 3 personnes sur 10 souffrant d'un trouble dépressif n'ont aucun recours aux soins.

* Un programme international (Mental Health First Aid).

- Créé en Australie, prouvé scientifiquement et réactualisé depuis 20 ans
- 5 millions de secouristes formés dans 25 pays
- 750 000 secouristes formés d'ici 2030 est l'objectif pour la France (23 000 secouristes déjà formés)
- Ce Programme est soutenu par Santé publique France.